Rhônexpress hors concurrence

En 2006 la société ***Rhônexpress*** filiale du ***groupe Vinci*** est chargée, dans le cadre d'un Partenariat Public-Privé, de la réalisation et de l'exploitation de la liaison ferroviaire d'un tracé de 22 kilomètres reliant la ***gare de la Part-Dieu à l'aéroport Saint Exupéry***. Le contrat de concession d'une durée de 30 ans est signé en 2007 par le ***Conseil Général et Rhônexpress***.

Ce contrat représente un investissement d'environ **110 millions d'€ pour la construction de 7 kilomètres entre *Meyzieu et l'aéroport Lyon-Saint Exupéry***, 15 kilomètres ayant déjà été réalisés par le ***Sytral*** pour la circulation du tramway ***LEA***.

Le financement est apporté par les actionnaires (17,7 M€), une subvention initiale versée par le Département (31,5M€) et 62M€ de dette bancaire sans recours contre les actionnaires.

Le Département apportera chaque année une subvention de fonctionnement forfaitaire de 3,5 M€ indexée au taux de 2% par an, versée pendant la concession soit jusqu'en 2038.

Une navette low-cost s'était implantée pour une liaison au prix de **7,50€ :** bien que viable, elle a été mise en liquidation judiciaire par le ***Tribunal de Commerce de Lyon***. Une autre alternative par les TCL, permettait de se rendre à l'aéroport pour le prix d'un billet soit 1,80€. On a appris par la presse que ***Rhônexpress*** avait exigé et obtenu la suppression de la desserte, le contrat lui donnant l'exclusivité de la desserte.

En définitive, **les usagers continueront à payer le prix fort pour le trajet et les contribuables supporteront les charges financières de ce contrat** le ***Sytral***, prévoyant un coût annuel progressif de 5 M€ en 2015 à 8.4 M€ en 2038, pour 8 kms de voie.

Les usagers des TCL ont lancé une pétition par internet. Ils revendiquent pour les voyageurs, la possibilité de choisir entre un trajet plus long mais à moindre coût et ***Rhonexpress*** dont le **prix du billet aller varie aujourd'hui entre 13,20€ à 15,90€.**

CANOL Actualités
est une publication de l'association CANOL, association loi de 1901, n°069 1044 566. Sa parution est de 5 numéros par an.
B.P. 19 – 69131 ECULLY CEDEX - tél./fax : 04.78.35.32.74 - e-mail : canol69@orange.fr
Directeur de la publication et rédacteur en chef : Michel VERGNAUD
Imprimerie : LOCAMAIL, 64 chemin des Mouilles – 69130 ECULLY
Dépôt légal : février 2008. ISSN : 1964-8472